## Procès-verbal de l'assemblée générale Du 14 janvier 2023

## Club canin du Val

Siège : Zone artisanale, avenue Veillon 54480- VAL ET CHÂTILLON

54480- VAL ET CHÂTILLON	
Pièces jointes :	Bilan d'activité 2022 Bilan financier 2022
Ordre du jour :	Bilan D'activité 2022 Démission d'un membre du comité Renouvellement des membres du conseil d'administration Approbation des comptes de l'année 2022 Affectation des résultats
Allocution de bienvenue :	La Présidente Sandra OBELTZ remercie les membres présents d'avoir bien voulu se déplacer en grand nombre Elle salue la présence de la première adjointe Mme GERARD en l'absence de Mr Le Maire La Présidente remercie pour l'implication des membres du club et les bénévoles dans les manifestations qui ont été organisées, notamment le concours cavage qui a été un grand succès.
	Le 14 janvier 2023 à 16H00, les membres du Club du Val se sont réunis à la salle des fêtes de VAL ET CHATILLON en Assemblée Générale sur invitation de la présidente. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.
	L'Assemblée était présidée par Mme Sandra OBELTZ, présidente du club. Elle était assistée d'un secrétaire de séance Mr Gilles BABEL.  La présidente Mme OBELTZ, a présenté les comptes de l'association,
	vérifiés par Mr Olivier SCHWER, vérificateur aux comptes (annexe 2 du présent procès-verbal).  Plus des 2/3 des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément au statut de l'association.
Bilan d'activité 2022	Le secrétaire du club présente le rapport d'activité (annexe 1): En 2022, le club a organisé : -Le 15 août 2022 participation à la fête du village (jeux enfants, babyfoot géant, démonstration canine, restauration et buvette). - Le 17 et 18 septembre un séminaire Mantrailling

<ul> <li>Le 1<sup>er</sup> et 02 octobre notre traditionnel concours cavage</li> <li>Des journées de stage pour chiens catégorisés</li> <li>En décembre, vente de calendriers</li> </ul>
Le club du Val propose à ses adhérents les 5 disciplines suivantes :
L'école du chiot et l'éducation canine (moniteurs : Sandra OBELTZ, Marc AUBERTIN)
Section cavage (Ludovic OBELTZ)
Section recherche utilitaire (Cathie FETTIG)
Section obéissance (Sandra OBELTZ, Marc AUBERTIN)
Section cani cross (Ludovic OBELTZ)
Certains pratiquent le troupeau et le pistage (individuel)
Mme Chantal MOUGEOT a donné sa démission du poste de trésorière Mme Sylvie BACHER s'est proposée au poste de trésorière
Les cotisations sont inchangées pour l'année 2023 Le montant des cotisations pour l'année 2023 a été fixé comme suit : - 90€ par an + 10€ pour un couple -Adhésion cavage : 70€ par an + 10€ pour un couple -Adhésion chiens catégorisés 80€ par an -Inscription libre pour les donateurs -Gratuité pour les membres et les moniteurs du comité
Il a été fait lecture du rapport financier avec de nombreuses explications par Sandra OBELTZ (annexe 2 du présent procès-verbal).  Mr Oliver SCHWER, vérificateur aux comptes, confirme la bonne tenue des comptes durant l'année 2022.
Comme les années précédentes il a été attribué 100€ à chaque discipline : École du chiot Éducation Obéissance

	Section cavage Section recherche utilitaire  Les projets pour cette année 2023 sont : -un concours cavage -La vente de calendriers -Animations canines
Affectation des résultats :	L'année 2022 a dégagé de substantielles recettes qui nous permettrons d'effectuer des achats tels que : - matériel pour la réparation des clôtures cassées - 2 barnums pour les futures manifestations - des vestes avec le logo du club - et une friteuse
Questions diverses : Aucune question	
Vote de l'assemblée	A l'issue de cette présentation et personne n'ayant émis de remarque particulière, la présidente de séance a mis au vote les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :  - Approbation du rapport moral : cette résolution est adoptée à l'unanimité  - Approbation du rapport financier : cette résolution est adoptée à l'unanimité
	<ul> <li>Élection d'un nouveau membre au conseil d'administration : Le nouveau membre a été élu à l'unanimité</li> <li>En l'absence de Mr Le Maire de Val et Châtillon, c'est Mme Gérard 1ère</li> </ul>
Intervention de Mr le Maire	adjointe qui le représentait. Elle a exprimé une grande reconnaissance envers le club pour les animations que nous avons organisées avec succès

Moniteurs et Entraineurs	Les moniteurs-entraineurs sont : Cavage : Mr Ludovic OBELTZ École du chiot, éducation : Mr Marc AUBERTIN et Sandra OBELTZ Obéissance : Mr Marc AUBERTIN et Mme Sandra OBELTZ Recherche utilitaire : Mme Cathy FETTING Chiens catégorisés : Mme Sandra OBELTZ et Mr Marc AUBERTIN
Clôture de la séance	L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16H45. Il est dressé le présent procès- verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et le secrétaire du club.

A VAL ET CHATILLON, le 14 janvier 2023,

<u>La présidente de séance</u> Sandra OBELTZ <u>Le secrétaire du club canin</u> Gilles BABEL

Pièces jointes en annexe

Annexe 1 : Bilan d'activité Annexe 2 : Rapport financier